REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Loire

Commune de Margerie-Chantagret

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021

Nombre de conseillers				
En	15			
exercice	13			
Présents	13			
Votants	14			
Absents	2			
Pouvoir	1			

L'an deux mil vingt et un Le vingt et un janvier , à 20 heures Le Conseil Municipal de la commune de Margerie-Chantagret dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Georges BONCOMPAIN, Maire de Margerie-Chantagret

Date de convocation : 15 janvier 2021 Date d'affichage : 15 janvier 2021

<u>Présents</u>: BONCOMPAIN G – PEYRARD P- FAYE E- VERNET M –BARRET P –PERAT

JC- MORIN R- BERTOLINI C- BUTIN I – CHASSAGNEUX N – DEVIDAL L –

DEVIDAL P- KERTZINGER P-

Absents excusés: PEYRARD Catherine

Absent: MONDON Isabelle

Pouvoirs : Mme PEYRARD Catherine donne pouvoir à Mr MORIN Roger

Secrétaire: Mme KERTZINGER Peggy

ORDRE DU JOUR:

- ➤ Vote des subventions communales
- Rachat du matériel d'illuminations de fin d'année
- > Demande de location partielle du communal de « Rivoire »
- > Sécurité Routière sur routes départementales
- ➤ Choix des entreprises pour projet rénovation toiture dépôt communal et construction des toilettes publiques place de la mairie
- ➤ DIA sur la parcelle A 951

Mr le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- Peinture fenêtres école
- Ouverture ligne de crédit
- Sécurisation réservoirs d'eau potable

Le compte-rendu du 10 décembre 2020 est accepté à l'unanimité.

OBJET : Rachat du matériel d'illuminations de fin d'année

DEL 1-2021

Monsieur le maire explique que la commune avait commandé en 2018 à la société DECOLUM des décors de fin d'année. Cet achat s'était fait sous la forme d'une location sur 3 ans avec option d'achat au terme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le rachat des décors de fin d'année pour la somme de 159.81 € HT.

OBJET : Sécurité Routière sur routes départementales

DEL 2-2021

Une réunion a eu lieu à Margerie le 4 décembre 2020 avec certains représentants du département concernant l'aménagement des routes départementales par rapport à la sécurité routière :

- 1- RD102 et RD5 Aménagements vitesse dans le centre bourg
- 2- RD102-1 Lieu-dit « La Pazaude » et cheminement piéton sur RD 102
- 3- Aménagement place de la mairie et RD5 hyper centre.

Le point n°1 a déjà fait l'objet d'une délibération (DEL 56-2020 du 24/09/2020). Le point n°3 est encore en début de réflexion et sera traité ultérieurement. Concernant le point n°2 et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 POUR et 1 ABSTENTION

Donne son accord pour les aménagements suivants :

- a) Aménagement piétons le long de la D102-1 au lieu-dit « La Pazaude »
- b) Aménagement de la vitesse à 50 km sur une partie de la D102-1 au lieu-dit « La Pazaude »
- c) Cheminement piéton le long de la D102 à droite entre la sortie de Margerie et « la Pazaude »

Et donne son accord au maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

OBJET : Choix des entreprises pour projet rénovation toiture dépôt communal et Construction des toilettes publiques place de la mairie

DEL 3-2021

Plusieurs entreprises ont été consultées pour la rénovation de toiture du dépôt communal et la construction de toilettes publiques place de la mairie :

Maçonnnerie

Entreprise BATI- RENOVE	35 277.00 € HT
Entreprise THEOLEYRE	21 489.00 € HT

Pierre et Rénovation	. 23 943.00 € HT
Charpente	
Entreprise MICHAUD	24 905.40 € HT
BATI-RENOVE	25 172.00 € HT
JM CHARPENTE	17 000.00 € HT
<u>Electricité</u>	
Chaud-Electricité.	2 804.50 € HT
Théo-Chau Elec	. 2 745.00 € HT
<u>Plomberie</u>	

Cave	4 392.55 € HT
Marchand	3 946.60 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

> De retenir les entreprises suivantes :

- De faire des demandes de subvention auprès :
 - du conseil départemental
 - du conseil régional
 - de la sous-préfecture (DETR)
- > Donne l'autorisation au maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier

OBJET : Déclaration d'intention d'aliéner sur la parcelle A 951 (IGONIN)

DEL 4-2021

Dans le cadre du plan de revitalisation du centre bourg lancé par la municipalité et afin de préserver le commerce local, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'utiliser son droit de préemption pour la somme de 140 000.00 € pour le bien suivant :

DIA reçue en mairie le 31/12/2020 de l'office notarial de ST GALMIER Maître Philippe BRUNEL

1 avenue Antoine Ravel 42330 SAINT GALMIER

Propriétaires: Mme IGONIN Solène 42130 TRELINS

Mme IGONIN Clémence 42111 LA VALLA EN ROCHEFORT

<u>Acquéreurs</u>: Mr Tom DRESSY et Mme CARMAUX Loriane 42560 MARGERIE-CHANTAGRET

Section A Parcelle 951 35 route de St Jean 42560 MARGERIE CHANTAGRET Superficie totale :00 ha 01 a 41 ca Bâti sur terrain propre

Après discussion, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

d'utiliser son droit de préemption pour la DIA mentionnée ci-dessus

OBJET : Peinture des fenêtres de l'école et création d'un wc à l'intérieur du local de la garderie DEL 5-2021

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il serait souhaitable de refaire les peintures extérieures des fenêtres de l'école et de créer un wc à l'intérieur du local de la garderie.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- > Donne son accord pour la réfection de la peinture des fenêtres de l'école et pour la création d'un wc à l'intérieur du local de la garderie.
- Donne l'autorisation à Mr le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier

OBJET : Ouverture ligne de crédit anticipée

DEL 6-2021

L'ouverture d'une ligne de crédit anticipée est prévue au compte 21311 Opération 232 restructuration mairie pour la somme de 2000.00 €

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

OBJET : Sécurisation des réservoirs d'eau de « plenafey » « bussy » et « rossigneux »

DEL 7-2021

Il a été prévu de sécuriser les réservoirs d'eau de « plenafey » « bussy » et « rossigneux » avec un grillage.

Plusieurs devis ont été réclamés et étudiés :

- Bâtiment et Travaux du Forez...... 11 850.00 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir l'entreprise « Clôtures et aménagements » pour un montant de 8 096.60 € HT
- ➤ Donne l'autorisation au maire pour signer tous les documents

relatifs à ce dossier

OBJET: Demande de location partielle du communal de « Rivoire »

Par manque d'informations plus précises : reporté au prochain conseil

OBJET: Vote des subventions communales

Reporté au prochain conseil

OBJET: Questions diverses

1- Déclarations d'intention d'aliéner

5 dossiers ont été présentés au conseil municipal . Le conseil municipal ne souhaite pas préempter sur les dossiers présentés.

2- <u>Le Tour du Forez en 87 jours</u>

Lors de la conférence des maires du 19 janvier, le projet « tour du Forez en 87 jours » a été présenté.

Ces évènements sont organisés par l'association « FZL » organisateurs du « FOREZTIVAL » pour lutter contre la morosité actuelle.

Il y aura un évènement culturel donné chaque jour du 12 mars au 6 août dans les 87 communes de LFA.

A Margerie-Chantagret, ce sera le 20 mars et la proposition est « évènement insolite ».

3. Vaccination anti-covid pour les personnes de plus de 75 ans

Plusieurs permanences ont lieu à la mairie pour que les personnes intéressées puissent s'inscrire.